

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 21 juin 2024  
Secrétaire de séance : Daniel LACRAMPE

Étaient présents 48 titulaires, 2 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jean-Philippe FLORENCE (suppléant de Fabienne TOUVARD)  
Serge MAUROUAT (suppléant de Ophélie ESCOT)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Flora LAPERNE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Marie-Annie FOURNIER à Gilbert HONDAREITE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Jean CONTOU-CARRÈRE à Frédéric LOUSTAU, Jean-Claude COSTE à Christine CABON,

Absents : Jean-François CASAUX, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Aurore GUEBARA, Christophe GUERY,

### RAPPORT N°240627-10-SET

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE POUR LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

P. CASABONNE expose :

Dans le cadre du plan d'actions qui a été approuvé par délibération du 3 novembre 2022 en vue d'optimiser le Service Public de Prévention et Gestion des Déchets Ménagers (SPPGDM – SICTOM), de nouveaux marchés ont été lancés pour l'acquisition de matériels de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'Appel d'Offres Ouvert prévue aux articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

La durée d'exécution du marché est d'un an, à compter de la date de notification du présent accord-cadre. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) : le 12/04/2024 (avis f774ab708f95475c8d9afd0c2479147d-01 envoyé le 10/04/2024).

15 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

La date de remise des candidatures était fixée au 17 mai 2024 à 12h00.

Le nombre de candidatures reçues est de 4.

Les prestations relatives à cet appel d'offres se décomposent en 3 lots :

- Lot 1 : Acquisition de véhicules de collecte des déchets ménagers par apport volontaire, automatique ou semi-automatique et prestations diverses
- Lot 2 : Acquisition de bennes à ordures ménagères de 12 tonnes (porteur + caisson compacteur)
- Lot 3 : Acquisition de benne à ordures ménagères de 3,5 tonnes (porteur + caisson compacteur).

L'analyse des offres s'est effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation, à savoir :

Sur 100 points :

1. Prix des prestations : **40 points**
2. Valeur technique : **60 points**
  - Sous-critère 1 : Qualité des véhicules, compacteurs et équipements : 30 points
  - SSC1.1 : Fonctionnalité et performances des véhicules et équipements : 20 points
  - SSC1.2 : Ergonomie et facilité d'utilisation des véhicules, équipements et de leurs options : 8 points
  - SSC1.3 : Dispositif de sécurisation de la collecte : 2 points
  - Sous-critère 2 : Qualité et étendu de la maintenance et du service après-vente : 10 points.
  - Sous-critère 3 : Valeur environnementale du matériel roulant : 5 points
  - Sous-critère 4 : Délais de livraison : 15 points

Sur les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, en sa séance du 6 juin 2024, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec :

Lot(s)	Libellé	Attributaire / Montant
Lot n°01	Acquisition de véhicules de collecte des déchets ménagers par apport volontaire, automatique ou semi-automatique et prestations diverses	ESA / 900 000€ HT maximum par an
Lot n°02	Acquisition de bennes à ordures ménagères de 12 tonnes (porteur + caisson compacteur)	FAUN Environnement / 400 000€ HT maximum par an
Lot n°03	Acquisition de benne à ordures ménagères de 3,5 tonnes (porteur + caisson compacteur).	PB Environnement / 150 000€ HT maximum par an

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 62 voix pour, par 1 voix contre (A. QUINTANA) et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (R. VILLALBA),

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant,
- **DIT** que la dépense d'investissement en résultant, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire, au budget annexe du SICTOM,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 juin 2024  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

*Signé DL*

Daniel LACRAMPE

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY